

## LECMA-Vaincre Alzheimer dénonce l'avis rendu par La Haute Autorité de Santé prônant le déremboursement des médicaments dits Anti-Alzheimer

La Commission de la transparence, en charge de l'évaluation des médicaments au sein de la Haute Autorité de Santé(HAS), a rendu mercredi un avis défavorable concernant le remboursement de 4 médicaments et leurs génériques. L'association d'intérêt général LECMA-Vaincre Alzheimer dénonce la gravité de cette prise de position par la HAS.

La maladie d'Alzheimer touche 900 000 personnes en France et 225 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année. Si le Ministère de la Santé corrobore l'avis de la HAS, les corollaires à cette décision auront des conséquences dramatiques sur l'avancée des recherches et de la prévention de la maladie.

Pour le patient, c'est une catastrophe mais pas seulement ! Pour la recherche également car il s'agit d'un message extrêmement négatif qui est envoyé au grand public. Il met aussi en danger la recherche en France et donc la capacité à découvrir un traitement efficace dans les prochaines années.

La maladie d'Alzheimer est connue pour l'un des symptômes qu'elle engendre : la perte de mémoire. Mais elle ne se résume pas à ce simple déficit cognitif. La maladie d'Alzheimer est une démence neurodégénérative progressive dont les troubles sont multiples. La maladie d'Alzheimer n'est pas une conséquence du processus normal du vieillissement, elle est due à une accumulation de protéines anormales dans le cerveau.

Du point de vue du Dr Maï Panchal, Directrice scientifique de l'association LECMA-Vaincre Alzheimer,

« les traitements actuels ont pour cible de favoriser la transmission entre les neurones via l'acétylcholine. Cette cible a été mise au point car il a été montré dans plusieurs études scientifiques, une diminution importante du taux d'acétylcholine dans le cerveau et le liquide céphalo-rachidien des patients. L'objectif est donc de faciliter la communication entre les neurones et non pas de guérir la maladie.

Au cours de leur développement, tous les essais thérapeutiques des anticholinestérasiques ont été positifs sur des critères d'efficacité et une durée prédéfinis à l'époque. Depuis d'autres études, et notamment académiques, ont confirmé cette efficacité sur du plus long terme (DOMINO study, entre autres). Aucune étude ou méta-analyse récente n'a montré

l'inefficacité de ces traitements qui restent la seule alternative thérapeutique pour les patients.

Avant d'envisager de priver des milliers de patients des seuls thérapeutiques disponibles il paraitrait éthique et scientifiquement licite de :

1/ confirmer l'efficacité de ces traitements en utilisant les nouveaux critères de maladie d'Alzheimer (sachant qu'avec les anciens critères il y a environ 25% d'erreur diagnostique) 2/ d'étudier la variabilité de réponse thérapeutique qui est observé dans beaucoup de traitement agissant sur les neurotransmetteurs comme la ritaline ou les antidépresseurs. »

## **Contact Presse:**

Marlène Chalvin - Agence RevolutionR mchalvin@revolutionr.com - 06 38 51 75 27 - 01 47 10 08 38



## A propos de LECMA- Vaincre Alzheimer:

Créée en 2005, LECMA-Vaincre Alzheimer, association d'intérêt général à but non lucratif, contribue à faire avancer la recherche scientifique et agit en faveur de la sensibilisation et de la prévention à travers l'information du grand public. Depuis 11 ans, LECMA-Vaincre Alzheimer a financé 53 projets de recherche pour un montant de près de 4 millions d'euros. www.maladiealzheimer.fr

Avis des neurologues-chercheurs sur les médicaments symptomatiques de la maladie d'Alzheimer :

https://www.maladiealzheimer.fr/2016/06/03/medicaments-symptomatiques-alzheimer/